

LAGUNES COTIERES, VEGETALISEES OU NON
(*RUPPIETEA MARITIMAE*, *POTAMETEA*, *ZOSTERETEA* OU
CHARETEA)

| | |
|---|--|
| Code NATURA 2000 : 1150-2 | Code CORINE Biotope : 21 |
| Statut : Habitats naturels d'intérêt communautaire PRIORITAIRE | Typologie : LAGUNES MEDITERRANENNES |
| Surface : 6900 ha | Représentativité en peuplement pur par rapport à la totalité de la zone d'étude : 77,6% |



Lagune de Thau et capétochades (M.Alexandre) – herbiers de zostères (S. Fallourd)

Description générale de l'habitat

Étendues d'eau salée côtières, peu profondes, de salinité et de volume d'eau variables, séparées de la mer par une barrière de sable, de galets ou plus rarement par une barrière rocheuse. La salinité peut varier, allant de l'eau saumâtre à l'hypersalinité selon la pluviosité, l'évaporation et les apports d'eau marine fraîche lors des tempêtes, d'un envahissement temporaire par la mer en hiver ou à cause des marées.

Les bassins et étangs de salines peuvent être également considérés comme des lagunes, dans la mesure où ils sont le résultat de la transformation d'une ancienne lagune naturelle ou d'un ancien marais salé et caractérisés par un impact mineur de l'activité d'exploitation.

La végétation immergée des lagunes varie fortement, notamment en fonction de la salinité et des fluctuations des niveaux d'eau. Les lagunes très peu profondes et longuement asséchées en été sont dépourvues de toute végétation visible, les conditions stationnelles y étant trop extrêmes. Les herbiers aquatiques nécessitent des milieux à submersion prolongée. Les herbiers à Zostères et Ruppias supportent des salinités élevées, alors que ceux à potamots, renoncules ou Characées dépendent des eaux peu saumâtres.

Répartition géographique

Région méditerranéenne uniquement, et pour majorité en Languedoc- Roussillon. Les lagunes méditerranéennes sont présentes pratiquement tout le long du littoral de Languedoc-Roussillon.

Localisation sur le site

La lagune de Thau est au centre du site puisqu'elle en constitue l'habitat majoritaire.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Zostera marina
Zostera noltii

Végétation émergente de bordure : roselières, sansouires,
mares à althénies ...

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Valeurs biologiques :

- présence de nombreuses espèces floristiques aquatiques d'intérêt patrimonial
- constitue un lieu de nourrissage et d'abri pour de nombreuses espèces d'oiseaux (cf. liste oiseaux d'intérêt communautaire) et de faune aquatique dont *anguilla anguilla*

Valeurs socio-économiques :

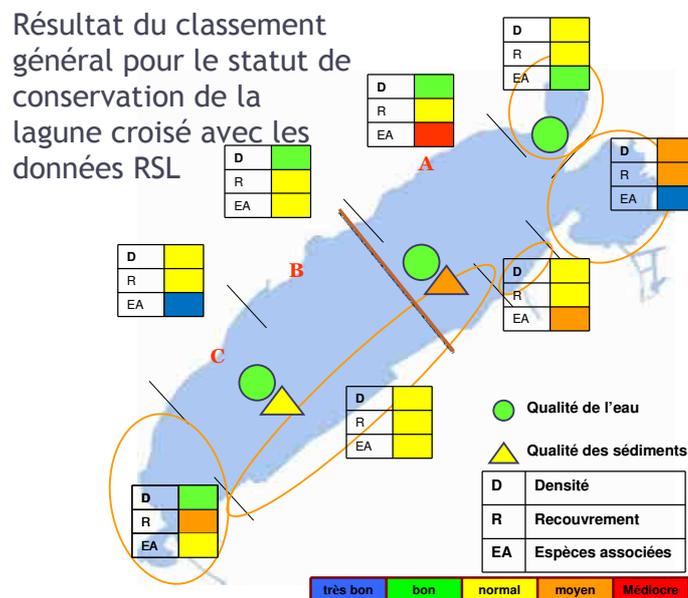
- sert de support aux activités traditionnelles de pêche professionnelle et de cultures marines dont une forte activité conchylicole.
- pêche amateur, chasse au gibier d'eau.
- Sports nautiques et de loisirs aquatiques
- Promenade et activités de découverte de la nature.

Rôle fonctionnel et Services rendus :

- Production primaire et secondaire
- Prévention des inondations et régulation des crues
- dénitrification

État de conservation : état **normal**

Critères de l'état de conservation : densité des herbiers de zostères, taux de recouvrement, espèces associées, état de la colonne d'eau et état des sédiments



Dynamique et variabilité :

La lagune de Thau doit sa dynamique et sa variabilité aux apports d'eau douce issues du bassin versant et aux échanges avec la mer par le biais des graus (Pisse-saumes et quilles) et les canaux de Sète.

Menaces identifiées ou potentielles :

Pollutions trophiques et toxiques (apports de nutriments par l'agriculture et les stations d'épuration, polluants toxiques diverses : phytosanitaires, peintures anti-salissures, industries ...). Les pollutions trophiques sont particulièrement sensibles dans les secteurs de forte augmentation des populations résidentes et touristiques.

Perturbations du fonctionnement hydrologique

Urbanisations et aménagement des berges

Mesures de gestion conservatoire
(propositions d'orientations de gestion non validées)

- S'organiser à l'échelle du bassin versant pour atteindre une bonne qualité des milieux aquatiques,
- Renforcer la protection des milieux naturels terrestres et lagunaires, et assurer la préservation des habitats naturels et des espèces remarquables et d'intérêt communautaire,
- Mettre en réseau et en valeur les espaces naturels (autres sites Natura 2000, création des trames vertes et bleues, valorisation paysagère ...),
- Prendre en compte les espaces agricoles comme support de biodiversité et de richesse,
- Protéger les espaces par des actions foncières, favoriser la prise en compte des enjeux de préservation des espaces naturels et de la biodiversité dans les documents d'urbanisme,
- Maintenir les activités professionnelles et traditionnelles et améliorer les pratiques,
- Maîtriser les aménagements touristiques et de loisirs, organiser et gérer la fréquentation des milieux naturels terrestres et lagunaires en cohérence avec les enjeux de préservation des espaces naturels et agricoles,
- Informer et sensibiliser, animer le site...